

Sur le mur... : propos de Lavaux et d'ailleurs

Autor(en): **Mat.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **84 (1957)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-230241>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

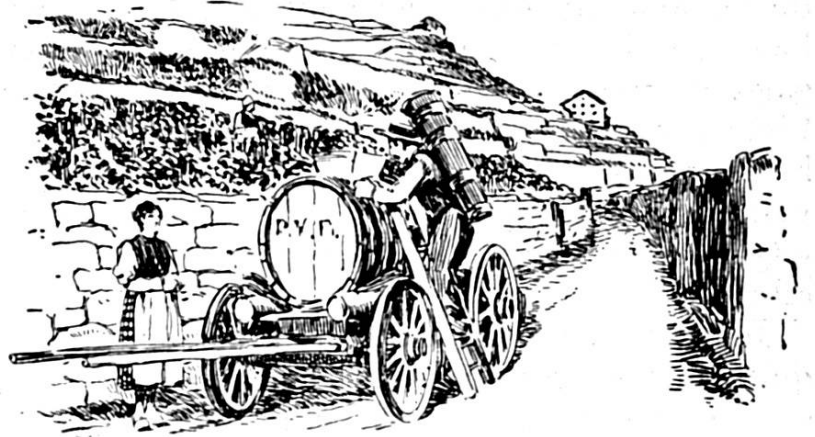
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sur le mur...



Propos de Lavaux et d'ailleurs...

Après la Fête nationale célébrée avec ferveur, il y a eu les abbayes. Chaque année, au mois d'août, l'on se retrouve au stand. Si l'on ne fait pas toujours des fleurs — chacun n'est pas un champion — on met quand même tous les coups dans la cible. De temps à autre, un « coup de borgne » vous récompense de vos efforts. Année après année, on a du plaisir à y retourner.

Un jour, le papa vous a reconnu de l'Abbaye. A son tour, on a passé les droits au fils. Dans quelques années, si tout va bien, les petits-fils y viendront aussi. Et c'est ainsi que de génération en génération, on tire l'Abbaye.

Je possède le « brevet » d'un de mes bisaïeux et ceux de ses trois fils. Ce papier est ainsi conçu :

Nous capitaine, officiers, conseillers et membres de l'Abbaye des Fusiliers de Lutry.

Assemblés ce jourd'hui, vingt sept avril mil huit cent vingt six.

Le citoyen Jean-Abram, de feu Frédéric, de feu David Chavan de Lutry, a été reconnu membre de cette société pour la somme de cinquante deux francs 5 batz qu'il a payés comptant à Mons^r le Bourcier au moyen de quoi le dit Chavan est admis à participer à tous les avantages de membres d'Abbaye à teneur de ses Réglemens. En foi de quoi expédié, à Lutry, sous le sceau de notre Abbaye, le

dit 27 avril 1826.

Signé :
Ruffy *Louis Lavanchy*
 capitaine secrétaire

Nos ancêtres ont toujours aimé le tir. Bien des citoyens faisaient partie de plusieurs abbayes. Lutry, par exemple, en comptait trois qui existent encore : l'« Abbaye des Fusiliers » (1736) qui tirait au mois de mai ; l'« Union des jeunes gens », Prix de jeunesse (1845), en juillet-août. Quant à la « Réunion d'automne » (1816), comme son nom l'indique, elle célébrait sa fête en automne. Et l'on allait encore tirer à Belmont avec le « Jeune Guillaume Tell », ou à Savigny avec « Les Patriotes » ou avec « Les Carabiniers ».

On tirait généralement le samedi, parfois le vendredi. Le dimanche c'était le banquet, la distribution des prix et la danse. Et nos tireurs d'alors rapportaient à la maison, suivant l'habileté, l'adresse ou la veine du moment : coquemards, soupières et plats en étain, chandeliers « jaunes », outils pour la vigne, etc. (Bien de ces prix ont été rachetés par des antiquaires.) Je garde précieusement un sucrier vaudois en étain fabriqué par Louis Lacombe, à Lausanne.

Mon grand-père me racontait qu'un

de ses amis, quand il revenait de l'Abbaye de Savigny, année après année, gagnait une douzaine de couteaux. C'était son prix, disait-il. Un autre qui, hélas, rentrait bredouille — cela arrivait aussi — expliquait à sa femme : « Quand iè voulu teri, l'on baissi lè cibes ! »

Jadis, l'esprit civique était plus fort que maintenant où l'on a toutes les excuses pour manquer les votations et désertier les assemblées. Les citoyens ne se faisaient pas tirer l'oreille pour remplir leur devoir électoral. A l'occasion, on avait le sang chaud et la tête près du bonnet. L'on assistait parfois à de rudes empoignades.

On servait la Patrie avec fierté et honneur. Il y a plus d'un siècle, les soldats payaient leur uniforme. Trouvé dans un « Livre de mémoire » :

Notes de l'argent livré pour mes équipements militaires, l'an 1848 :

Pour ma carabine	Fr. 80.—
Pour la « couroie »	» 1.—
Pour l'habit, veste, pantalons, giètre, bonet	» 70.—
Pour le « Vinetschack »	» 13.50
Pour le havresac	» 10.—
Pour le couteau de chasse	» 10.—
Pour le « chackock »	» 12.50
Pour les épauettes	» 5.—



Faites comme nous :
abonnez-vous au Conteur romand.

Pour un col	» 1.—
Pour une « flaseque »	» 11.—
Pour diverses fournitures	» 5.—

Fr. 219.—

Pour frais d'école	» 24.—
------------------------------	--------

Total : Fr. 243.—

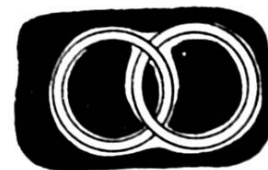
C'était le bon temps, dit-on aujourd'hui. Les gens étaient moins pressés que maintenant. Au siècle de la vitesse, tout doit se faire vite, vite ! En 1852, l'on discutait de l'établissement d'un chemin de fer entre les lacs Léman et de Neuchâtel. Les convois rouleraient « à une vitesse moyenne d'au moins 25 kilomètres à l'heure, tous arrêts aux stations intermédiaires et retard compris » avec l'espoir d'arriver à 35 kilomètres lorsque les difficultés du début et le défaut d'expérience des employés seront surmontés.

Que diraient nos anciens en voyant passer nos trains rapides et nos avions à réaction ? Eux qui, il y a cent ans, hésitaient à monter dans les premiers trains, croyant qu'il s'agissait d'une invention diabolique !

Que diraient-ils en entendant la radio et la télévision, en voyant travailler les mille et une machines inventées par l'homme ?

Ils crieraient au miracle ou bien ils invoqueraient Satan et ses amis « cornus et fourchus ». Mat.

ALLIANCES



PERRENOUD & Cie

Horlogers - Bijoutiers - Orfèvres

Rue Pépinet 1

LAUSANNE